



046 - Crédit photo : Marc Guéret

# Apprendre au **cnam** change votre vie

## Licence professionnelle - LP10001A Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance En alternance

### Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

### Public concerné

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau 5) dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit.

### Organisation

La formation est organisée sur une année (deux semestres universitaires).

Les alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, suivent la formation en présentiel, de septembre à juin et est organisée comme suit :

- **Alternance** de période en entreprise et de périodes en école ;
- Les **partiels** ont lieu en février et en juin avec possibilité de rattrapage en septembre.

### Admission

L'admission se fait en 3 étapes :

1. renseigner et envoyer le dossier d'inscription\* ;
2. avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
3. avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité.

\*Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site [www.enass.fr](http://www.enass.fr)

### Public concerné

- titulaires d'un bac+2 ou d'un titre professionnel de niveau 5

### Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurances**

✓ 450 étudiants

✓ 92 % des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études

✓ 7 centres d'enseignements

✓ Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

## Programme

Semestre 1	Semestre 2
<b>Fondamentaux de l'assurance</b> Unité de mise à niveau pour les élèves non issus du BTS Assurance	
UE 1 - Économie du risque	UE 1 - Économie du risque
UE 2 - Stratégies des acteurs	UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
UE 4 - Le client au cœur de la stratégie des entreprises	UE 5 - Management de proximité
-	UE 9 - Anglais de l'assurance
UE 10 - Introduction à l'analyse des données	UE 10 - Introduction à l'analyse des données
UE 11 - Mémoire	UE 11 - Mémoire
UE 12 - Projet tuteuré	UE 12 - Projet tuteuré

Options (1 option par semestre)	
UE 6.2 - Assurances de dommages des particuliers et des professionnels	UE 6.1 - Les assurances-vie du particulier
<b>OU</b>	<b>OU</b>
UE 7.1 - Les assurances collectives	UE 7.2 - Assurances de dommages des entreprises

### Tarifs & financement

8 957€ l'année (soumis à décision tarifaire de l'année N).

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil. Les coûts varient en fonction du volume horaire et du type de contrat.

Cette formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) Code RNCP : 34025.

La licence professionnelle est par ailleurs éligible au CPF (compte personnel de formation), Code CPF : 315725.

Le Cnam-Enass est référencé dans *Datadock* afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : [handi@cnam.fr](mailto:handi@cnam.fr)

### Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en deux blocs :

- **Bloc 1** : UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
  - **Bloc 2** : UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.
- En revanche, les blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

[www.enass.fr](http://www.enass.fr)

## Contact

Jeanida Mepandy,  
gestionnaire pédagogique et administrative  
cycle formation alternance  
01 44 10 79 59  
[jeanida.mepandy@lecnam.net](mailto:jeanida.mepandy@lecnam.net)